

## CONDITIONS DE LOCATIONS MONTSALVY GONFLABLES

### Commande:

Toute réservation ne sera validée qu'après acceptation du contrat signé. Toute location vaut acceptation par le locataire des conditions générales de location ci-après.

Les commandes de nos prestations feront l'objet d'un devis qui sera considéré effectif dès réception. Ce devis **daté et signé** par le client; il devra être accompagné d'un chèque d'acompte de 50 % du montant net à payer, et d'un chèque de dépôt de garanti de **1500 €**. **Le solde de la facture sera exigé le jour de la prestation.**

**Le chèque de dépôt de garantie sera conservé et non encaissé. En cas de désistement à deux semaines de la prestation, quel qu'en soit la cause; 50 % du contrat sera du et la totalité du contrat exigé pour toute annulation inférieure à deux semaines de la prestation.**

**Livraison:** (un bon de livraison sera fourni le jour J)  
0,50 cents euros / km sur la totalité du trajet aller/retour.

### Date de location:

Il est convenu que les structures seront mise à disposition à ..... pour la journée du ..... de ..... heure à .....

### Durée de la manifestation :

Les prix de la location s'entendent pour une prestation à la journée commençant à partir de 10h00 et se terminant au plus tard à 19h00. La structure devra être rapportée avant 9 h le lendemain; au-delà 50€ par heure de retard sera facturé.

Pour les locations avec encadrement, le prix du personnel encadrant est de 100€ pour toute manifestation n'excédant pas une durée de 8h00.

Au-delà, une majoration de 15€ de l'heure sera appliquée. Toutes heures commencées seront facturées.

### Conditions techniques :

Tous nos jeux gonflables requièrent un branchement électrique 16A/220V à proximité, sauf indication contraire dans le catalogue.

Une zone de sécurité devra être créée autour des jeux au moyen de barrières métalliques type VAUBAN.

La livraison et la reprise s'entendent matériel déposé au rez-de-chaussée, à moins de 20m d'un accès camion. Si ces conditions ne sont pas réunies, MONSTSALVYGONFLABLES ne sera pas tenue d'effectuer la Prestation et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

L'emplacement réservé au matériel devra être totalement dégagé, le sol propre et plat et aux dimensions largement supérieures à celles des structures à installer. L'emplacement devra être également accessible avec une camionnette.

**En cas d'intempérie le client ne pourra pas exiger l'annulation du présent contrat et de surcroît aucun remboursement ou dédommagement d'aucune forme que se soit, (sauf intempérie exceptionnel le jour de la manifestation reconnu par le préfet de région). Le client doit s'assurer de disposer d'un lieu de repli couvert.**

**Encadrement :**

La surveillance, l'animation et l'accès aux jeux devra impérativement être assurés par des adultes responsables.

Le locataire devra donc prévoir 1 ou 2 personnes par jeu loué.

Dans les cas où les conditions Techniques d'installation et d'encadrement cité ci-dessus ne seraient pas respectées scrupuleusement et en cas d'accident l'entreprise MONSTSALVYGONFLABLES ne pourra être tenu comme responsable.

**Assurance:**

Le client devra fournir une attestation d'assurance en responsabilité civil et vol à la commande de chaque location.

Date et signature: